



**Taussac**  
**— la —**  
**Billière**

# COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL Du 20 MARS 2026

---

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard VINCHES, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

BOISSERON Samuel, CAUQUIL Christiane, CHAUVIN Fabienne, CORBEIL Carine, MAS Serge, MARTIN Mark, OLIVERO Jean-Marc, POUJOL Jean-Jacques, ROUAUD Magali, ROUCARIES Évelyne et VINCHES Bernard.  
Madame Christiane CAUQUIL a été élu secrétaire

## **1 – Approbation du PV du Conseil Municipal du 11 mars 2026**

Le Procès-Verbal du précédent Conseil Municipal n'appelant pas de remarque est approuvé à l'unanimité.

## **2 - Délibération 2026-009 Élection du Maire**

Bernard VINCHES, Maire sortant fait l'appel des Conseillers Municipaux nouvellement élus et constate que le Conseil Municipal est au complet et peut donc élire le Maire.

Bernard VINCHES est seul candidat à cette fonction.

Carine CORBEIL et Mark MARTIN sont désignés assesseurs et organisent le vote à bulletin secret.

Bernard VINCHES obtient 11 voix sur 11 votants et est désigné Maire de la commune.

## **3 – Délibération n°2026-010 Élection du nombre d'adjoints au Maire**

Le Maire propose de proposer 3 adjoints à l'élection, proposition acceptée par le Conseil Municipal.

Les adjoints sont élus sur une liste paritaire uniquement.

## **4 – Délibération n°2026-011 Élection des Adjoints**

Une liste de 3 adjoints menée par Jean-Marc OLIVERO est candidate.

Les assesseurs après dépouillement des votes à bulletin secret annoncent que la liste obtient 11 voix sur 11 votants.

Jean-Marc OLIVERO est élu 1<sup>er</sup> adjoint.

Fabienne CHAUVIN est élue 2<sup>ème</sup> adjointe.

Serge MAS est élu 3<sup>ème</sup> adjoint.

Le Maire leur attribuera des délégations à chacun prochainement, et précise qu'ils seront automatiquement officier de police judiciaire et officier d'état civil.

Par ailleurs Christiane CAUQUIL est nommée par le Maire Conseillère Municipale Déléguée aux associations et Samuel BOISSERON Conseiller Municipal Délégué à la rédaction du journal communal.

## **5 – Lecture et remise de la charte de l' élu local**

Le Maire donne lecture de la charte de l' élu local et remet un exemplaire à chaque élu communal.

Plus rien n'étant à délibérer la séance est levée à 19h.

**Le Maire**  
**Bernard VINCHES**